

# FEDERATION DES C.I.L. DE L'EST TOULONNAIS



*Bien informés les hommes sont des citoyens. Mal informés ils deviennent des sujets.*

*Alfred SAUVY*

## Conseil d'administration du jeudi 29 juin 2017

**Présents** : Aguillon ; Les Ameniers ; Cap brun/Petit bois ; La Palasse/La Barentine/Pont du Suve/Collet de Gipon ; La Rode ; Ste Musse/La Ginouse ; La Serinette/Les Amoureux/La Barre ; Siblas/Val Fleuri ; Super Toulon/Faron.

**Excusé** : Mourillon centre/Port Marchand/Lamalgue ; Toulon Nord-Est.

**Absent** : Mourillon sud/La Mitre.

## ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du dernier PV.
- 2 Courriers reçus et envoyés.
- 3 Le photocopieur (si possible amenez vos chèques).
- 4 Rapport sur les rencontres avec la CCIV au sujet des ports. Point sur les réunions du groupe de travail constitué pour cela.
- 5 Rapport sur l'avancement de la ligne nouvelle. Position de la Fédération
- 6 La poste : Lettre de remerciement pour la rencontre que nous avons eu. Demande de l'implication des CIL pour l'implantation à venir des relais postaux.
- 7 Tour de table.
- 8 Révision Règlement Intérieur.

## APPROBATION DU DERNIER PV :

Aucune remarque n'étant apportée, le PV est adopté à l'unanimité.

## COURRIERS ARRIVÉS :

17 06 03 ADPF LETTRE à FALCO Nouvelles infractions 29.05.2017.pdf  
17 03 31 CIL Ste Musse CR CA.pdf  
17 03 31 CIL Ste Musse CRAG du 6-03-2017.pdf  
17 04 01 ADPF LETTRE à TOURASSE DREAL le 24 MARS 2017Tourasse.docx  
17 04 03 AG CIL cap brun.pdf  
17 04 13 CIL Mourillon centre 8 mai.pdf  
17 04 14 Air Paca Bulletin mensuel mars2017.pdf  
17 04 22 Siblas Lettre ADPF-DREAL.pdf  
17 05 02 Feuteun invitation visite SITTOMAT.pdf  
17 05 05 ADPF Réponse Ministre de la culture Classement Fort Faron..pdf  
17 05 05 ADPF réponse de la mairie infractions site classé .pdf  
17 05 09 CIL Toulon Nord Est invitation AG.pdf  
17 05 10 Air Paca Bulletin mensuel avril2017.pdf  
17 05 10 air paca priorité aux initiatives.pdf  
17 05 10 invitation VG CIL l'Aguillon.pdf  
17 05 16 CIL Toulon Nord Est PV AG.pdf

17 05 16 lettre de F.A.R.E. sud au Pdt AIRPACA.docx  
17 05 16 Réponse Air paca.pdf  
17 05 27 Collectif Tram CR activités 2017.pdf  
17 05 27 Communiqué Presse collectif tram.pdf  
17 05 27 PV AG Collectif Tram 25mar2017.pdf  
17 05 29 ADPF convocation AG.pdf  
17 05 31 MART bulletin n°67 .pdf  
17 06 03 ADPF LETTRE à L'HOTELLIER DDTM Nouvelles infractions le 29.05.2017.pdf  
17 06 03 ADPF LETTRE à TOURASSE DREAL Nouvelles infractions le 29.05.2017.pdf  
17 06 03 ADPF LETTRE au PRÉFET de Région Nouvelles infractions le 29.05.pdf  
17 06 03 ADPF LETTRE au PRÉFET Nouvelles infractions le 29.05.2017.pdf  
17 06 03 ADPF RAPPORT D'ACTIVITE.pdf  
17 06 15 Fédération CIL Ouest Toulonnais Doc. sur coulée verte.pdf  
17 06 19 Air Paca Bulletin\_mensuel\_mai2017.pdf  
17 06 22 limites CIL Toulon Nord Est.pdf

### **COURRIERS ENVOYÉS :**

17 05 18 lettre au préfet PPA.pdf  
17 04 05 au groupe association port toulon.pdf

### **RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR :**

Le CA a approuvé à l'unanimité les révisions des articles 2 et 13 du règlement intérieur.  
Un exemplaire de ce règlement est en pièce jointe

### **RAPPORT SUR LA RÉUNION D'UN COLLECTIF SUR LE PORT DE TOULON :**

Réunion avec monsieur Giroud la chambre de la CCIV sur l'activité maritime et la pollution qui en découle. Avec l'augmentation du trafic maritime dans les ports de Toulon, Marseille et Nice, ce qui est une bonne chose sur le plan économique, on constate un accroissement de la pollution. Sur Toulon la pollution en dioxyde d'azote a plutôt baissé entre 2007 et 2015 (-43%) mais le dioxyde d'azote n'est qu'une partie de la pollution et en 2016 on a eu 47% de jours considérés comme bons au plan de la qualité de l'air, c'est-à-dire qu'il y a 53% de jours où elle était mauvaise, dont 10% très mauvaise. La pollution à Toulon reste donc importante. La pollution due au trafic maritime est mal connue car il n'y a pas de capteur affecté à cette pollution. Air Paca estime que 14% de la pollution en oxyde d'azote sont liés au trafic maritime, bien inférieur à celle due à la circulation.

La pollution maritime est prise en considération sur le plan européen. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, une directive Européenne transposée en droit Français par une ordonnance du 23 janvier 2015, prévoit qu'en mer la teneur en soufre ne devra pas dépasser 0,5% et dans les zones portuaires 0,10%. Si un bateau doit rester à quai plus de 2 heures, il devra soit être raccordé au réseau électrique, soit utiliser un carburant ne dépassant pas 0,10% de teneur en soufre. Peut-on se satisfaire d'une situation qui n'interviendrait qu'à partir de 2020 ? Actuellement en méditerranée, les navires transportant du fret utilisent un fuel à 3,5% de teneur en soufre lorsqu'ils sont en mer et dans les ports à 1,5% ce qui est très largement au-dessus des diesels utilisés pour les véhicules (300 fois). En attendant et sans attendre 2020 on pourrait demander à ce que l'on applique aux ports de la méditerranée les mêmes règles que dans les eaux de la Baltique, de la Manche et de la mer du Nord où les règles sont plus strictes. Les navires sont tenus d'utiliser des fuels à basse teneur en soufre (0,10%).

Un point sur les retombées économiques des activités croisières et ferries :

Pour les croisières, en 2016 on avait 65 escales sur Toulon et 78 sur La Seyne, en 2017 ça tombe à 33 escales sur Toulon et 69 sur La Seyne.

En 2016 les retombées économiques des croisières étaient de 7.000.000€ soit 23€/passager descendu.

Pour accroître le volume des croisières sur Toulon, il faut créer un nouveau quai. Mais bien qu'il soit utile au plan économique, il pose de gros problèmes aux habitants de la Goélette qui se

retrouveraient avec un immeuble à quelques mètres de leurs fenêtres. Il serait donc souhaitable de négocier avec le ministère de la défense pour décaler ce quai plus au sud.

Quelle sera notre attitude par rapport au nouveau quai ? C'est un conflit entre l'intérêt économique et la pollution. Ce conflit peut trouver sa solution dans un avenir proche, car tous les grands navires que l'on construit peuvent être alimentés en gaz liquide ce qui diminuerait très fortement leur taux de pollution.

Pour les ferries l'idéal est d'équiper les quais de portiques électriques.

La retombée économique des ferries est supérieure à celle des croisières 21.000.000€ (11.000.000€ dans une autre version à vérifier), soit 15.7€/passager. L'évolution sera faible. En 2016 on avait 1.106 escales pour 1.434.000 passagers et en 2017 sont prévues 1.110 escales pour 1.450.000 passagers. Ces données économiques sont à prendre en compte et on ne peut pas tout rejeter en disant que l'on ne veut plus un seul gramme de dioxyde d'azote.

Des équipements et aménagements sont prévus sur les quais actuels.

On va donc essayer d'être reçu par monsieur Cavana afin d'avoir son sentiment sur tout ça et savoir quelles sont ses propositions et notamment s'il envisage de prendre contact avec le ministère de la défense pour le déplacement du futur quai.

Les 10 plus gros navires qui existent polluent plus que l'ensemble mondial de toutes les voitures.

- On va demander à Air Paca d'affiner ses mesures sur la pollution maritime.
- Demander également l'électrification des quais pour les ferries.
- Demander que les normes européennes soient appliquées avant 2020.
- Relancer le préfet pour que le PPA tienne compte de la pollution des navires civils.
- Mettre les députés de l'agglo en copie lorsqu'ils sont concernés.

#### **RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DE LA LIGNE NOUVELLE. POSITION DE LA FÉDÉRATION :**

Ce projet de ligne nouvelle date d'assez longtemps. Initialement, le but recherché était de réduire le temps de parcours entre Nice et Paris. Les faisceaux proposés à l'époque ont fait se dresser contre plusieurs associations. Le projet TGV est donc remplacé par une ligne nouvelle avec pour but de prendre en compte la circulation des trains du quotidien (TER). L'intérêt est de faire une ligne qui puisse relier et faire communiquer les métropoles et aussi de s'inscrire dans l'arc méditerranéen reliant l'Italie à l'Espagne. Toulon devenant métropole ne peut pas pour des raisons économiques rester en dehors de cette ligne.

L'étude a été mise en discussion avec les associations et les élus concernés (aucun élu TPM n'y a assisté). Un garant de cette consultation a été nommé afin de se faire le porte-parole de tout ce qui se dirait au cours de ces réunions. Cette consultation a duré plus de deux ans.

Il faut augmenter le nombre et la cadence des trains entre Marseille et Nice afin de supprimer les retards et de réduire les temps de parcours. A La Crau il est prévu de faire ce que l'on appelle un saute-mouton afin d'éviter le cisaillement des voies pour la direction de Hyères.

Le garant a répondu d'une manière très motivée et précise à chaque question posée.

Il va y avoir une autre consultation en 2018 et la fédération doit y être présente et invitée comme d'autres associations. C'est la demande qui va être faite à SNCF réseau car nous pensons que le développement économique de notre métropole se fera aussi par l'apport de cette ligne nouvelle.

Pourquoi une ligne nouvelle ? Tout simplement parce que les deux voies actuelles sont complètement saturées et qu'il n'est plus possible de les améliorer pour augmenter le trafic. Il faut donc créer deux voies supplémentaires et le tracé le moins impactant qui a été retenu est celui qui de Aubagne monte sur le plateau de Signes en passant près du circuit Paul Ricard et avant Evenos plonge en tunnel pour ressortir au niveau de la gare de Toulon, celle-ci devant être réaménagée pour avoir deux voies supplémentaires à quai.

Ceci va se faire avec des priorités. La priorité 1 est de faire une gare souterraine à St Charles pour supprimer le cul de sac, de doubler les voies jusqu'à Aubagne, ainsi qu'entre Nice et Cannes en passant par Sophia Antipolis et une gare à l'aéroport. Le saute-mouton de La Crau fait aussi partie de cette priorité. Le tronçon entre Aubagne, Toulon et Cannes étant en priorité 2 (2030). On pourrait demander à ce que ce délai soit raccourci.

Notre Fédération pourrait prendre position dans la presse en faveur de cette ligne nouvelle car actuellement on n'entend que les associations qui sont contre. Il est aussi proposé de travailler entre nous sur un argumentaire pour pouvoir étayer notre position.

Voir avec la fédération de l'Ouest s'ils veulent se joindre à nos travaux et avoir une position commune.

### **RENCONTRE QUE NOUS AVONS EU AVEC DES RESPONSABLES DE LA POSTE.**

### **DEMANDE DE L'IMPLICATION DES CIL POUR L'IMPLANTATION À VENIR DES RELAIS POSTAUX.**

Nous vous avons envoyé en son temps le compte rendu de notre rencontre avec les responsables de la poste.

André Trédé nous en rappelle le contenu. Vous pouvez retrouver ce compte rendu en pièce jointe.

La fédération va donc demander à La Poste de nous communiquer leur programme de fermeture des bureaux au fur et à mesure de leur élaboration. Les C.I.L. concernés devront alors communiquer les emplacements sur lesquels ils jugent opportun d'avoir un relais postal

### **TOUR DE TABLE :**

**André Trédé** : Réunion avec Madame Feunteun sur la propreté. Elle ne veut pas que nous nous adressions directement au chef de service, mais que nous passions par elle. André trouve qu'il est bien aussi que la fédération soit en copie des demandes.

**Claude Téqui** a envoyé le compte rendu de son AG. Il souhaiterait que les CIL puissent se parler pour les vides greniers afin qu'il n'y ait pas de doublons.

Suite à des demandes de riverains, le CIL a réussi à avoir une caméra de surveillance place Ste Agathe car il y a pas mal de problèmes au niveau du chemin de la Batterie basse.

Il existe pour les caméras un plan triennal au niveau de la mairie. Il faut donc s'adresser via madame Feunteun ou directement à la police nationale qui est seule habilitée à demander le visionnage des caméras en cas de délit.

Courriers suite à l'implantation de nouveaux poteaux relais pour téléphonie mobile. Une demande (voir pièce jointe) peut-être adressée pour des mesures d'expositions aux champs électro magnétiques. Lors de ces implantations, il faut que la soit conformité au PLU soit respectée et donc qu'une enquête publique soit ouverte.

**Marie-Thérèse PANAGOS** : Son CIL va proposer un vide grenier un Vendredi. C'est une expérience à tenter...

**Michel DELORME** : Organisation d'un second vide grenier le 10 septembre place Béguin. Avec le CIL des Ameniers et le club des anciens de la Serinette, cérémonie au monument aux morts le 14 juillet place Béguin et place des amoureux.

### **Rappel :**

Sur le CIL de la Rode, le stop qui se trouve sur la rive de l'Eygoutier avenue des Tirailleurs Algériens au débouché de la rue du Cdt Huot est complètement absurde et ne sert à rien. Une balise de priorité serait à la rigueur amplement suffisante. Si le CIL pouvait demander à ce qu'il soit supprimé ce serait une bonne chose.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30. Prochaine réunion le **jeudi 28 septembre**. Une convocation sera envoyée.

Le Président  
Alain Even



Le Secrétaire  
Jacques Chevrier

